



# DOSSIER 2024-25

## ATTENTION :

Nous traitons les dossiers d'inscription **complets** (administratifs et pédagogiques) par date d'arrivée.

Nous vous conseillons de les envoyer dès le 1er septembre.

Merci de compter **trois à quatre semaines à partir du 1er octobre** (début de la chaîne d'inscription) pour que nous finalisions votre inscription.

## ▶ CONTACTS

### ENSEIGNANT RESPONSABLE DU DIPLOME :

Sergueï TCHOUGOUNNIKOV

[Serguei.tchougounnikov@u-bourgogne.fr](mailto:Serguei.tchougounnikov@u-bourgogne.fr)

### SCOLARITE :

[scolmaster.ead@u-bourgogne.fr](mailto:scolmaster.ead@u-bourgogne.fr)

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-sciences-du-langage-enseignement-a-distance-LNEJ1NCW.html>





## Master Sciences du langage 2<sup>ème</sup> année Français Langue Etrangère et Aires Linguistiques

### ► FICHE DESCRIPTIVE



#### ► OBJECTIFS

Le Master mention Sciences du langage permet un approfondissement et une spécialisation dans les principaux domaines des SDL. Il propose deux parcours poursuivant des objectifs d'apprentissage bien différenciés : le parcours Langage et cognition dans la société de l'information (LaCSI) et le parcours Français langue étrangère et aires linguistiques (FLEAL).

Le parcours FLEAL est principalement destiné aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène. Il s'inscrit dans les vastes sphères d'influence mondiales qui, à leur tour, diffusent et gèrent l'information et la grande communication, devenues l'une et l'autre les principaux facteurs des relations entre les communautés linguistiques et les cultures correspondantes.

Ces dynamiques affectent l'humanité contemporaine, en tant qu'elles l'obligent, plus que jamais dans son histoire, à faire siennes les langues-cultures du monde, considérées comme un véritable socle d'une socialisation réussie. La francophonie constitue l'un des principaux axes de la dimension communicative à l'échelle planétaire. Or, la composante aires linguistiques de notre formation procure à la filière universitaire en question (filière créée par le Ministère des affaires étrangères) un avantage majeur, à savoir la permanence de l'objectif à atteindre : transmettre des compétences linguistiques en français à partir de la contrastivité langue-culture française (compétence à acquérir) / aires linguistiques (compétence acquise).

#### ► DÉBOUCHÉS DU DIPLÔME (métiers ou poursuite d'études)

**Métiers :** Le master FLE a une vocation professionnelle mais il peut mener également à un projet de recherche doctorale. Le master FLEAL forme des formateurs et des enseignants, des coordinateurs et des responsables pédagogiques dans le secteur professionnel de l'enseignement des langues : Français Langue Étrangère, Français Langue d'Intégration et d'Insertion, Didactique des Langues Étrangères. Les secteurs professionnels concernés sont l'enseignement du français à l'étranger, l'enseignement du français en France aux migrants et aux personnes en situation d'illettrisme, l'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire ou dans des centres de langues.

**Poursuite d'études :** Master 2. Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre les différents parcours de la Mention SDL. Eventuellement, poursuite en Doctorat.

#### ► COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

BC1 : Utiliser des bases de données et des outils numériques spécialisés en SDL pour enrichir la description, l'analyse et l'interprétation des phénomènes linguistiques.

BC2 : Se situer dans le panorama de la recherche contemporaine en identifiant les différents courants et les perspectives théoriques des SDL.

BC3 : Maîtriser et appliquer à bon escient la terminologie scientifique des SDL en français et dans une autre langue pour communiquer sur les langues dans différents contextes et situations, sans limite géographique.

BC4 : Exploiter et mobiliser les acquis scientifiques des SDL pour décrire et, de surcroît, transmettre la langue française en situation d'enseignement, notamment à partir des acquis spécifiquement liés à la spécialité Aires Linguistiques.

BC5 : Savoir exploiter les paramètres de l'ingénierie de la formation pour concevoir et réaliser des projets inédits de formation en langue.

BC6 : Être à même de répondre aux besoins langagiers à finalité didactique et heuristique à partir de concepts novateurs d'expression intrinsèquement française.

## ► OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Savoir décrire et analyser le système de la langue française. Posséder des compétences en linguistique contrastive. Se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène.

Connaître les problèmes généraux que pose l'appropriation d'une autre langue à l'âge linguistiquement adulte. Maîtriser les savoir-faire didactiques dans la conception, l'ingénierie, l'enseignement et l'évaluation du français, dans des contextes variés.

## ► ACCÈS

### Test de Connaissance du français

Les cours dispensés dans les différentes Formations proposées par l'EAD sont en français. Dans ce sens, il est indispensable pour tous les candidats de posséder un bon niveau de français :

**Le niveau B2 est désormais exigé pour toutes les formations dispensées à l'EAD, pour les étudiants étrangers n'ayant jamais validé une année d'étude dans l'enseignement supérieur français.**

Nous demandons uniquement les épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public.

## ► MODALITÉS D'ACCÈS A L'ANNÉE DE FORMATION

### ■ de plein droit :

Pour les étudiants ayant obtenu un master 1 FLEAL.

### ■ sur sélection :

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français et autres).

### ■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

S'adresser à la scolarité organisatrice de la formation.

## ► LE STAGE

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différents établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage. Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies. Le stage donne lieu à un mémoire et une notation par soutenance en Master 2 Pro. Il correspond à au moins 60 jours de stage.

Une convention de stage doit être obligatoirement signée avant le début du stage par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

## ► EXAMENS

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### ● Sessions d'examen

Il y a deux sessions d'examen. Une première session d'examen est organisée fin mai. Une seconde session dite de rattrapage est organisée la première semaine de septembre.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque UE. La note de l'UE est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements affectées des coefficients. L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

**Les examens se déroulent en ligne sur notre plateforme de cours.**

► **COÛTS**

**Accès à la formation ouverte et à distance**

Téléchargement uniquement	Téléchargement et photocopiés	Forfait envoi (si photocopiés) hors France	
		Europe, DOM-TOM *	autres pays
32 €	48 €	48 €	66 €

\* sauf Açores, Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Madère, Norvège, Russie : tarif autres pays

**Les montants des droits d'inscription administratif et de la CVEC changent chaque année.**

► **CONTACTS**

[scolmaster.ead@u-bourgogne.fr](mailto:scolmaster.ead@u-bourgogne.fr)

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.52.58

<https://formations.u-bourgogne.fr/fr/offre-de-formation/master-XB/master-sciences-du-langage-enseignement-a-distance-LNEJ1NCW.html>

<b>U.E.4</b>	<b>METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</b>	
<b>16D476</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Luca <b>NOBILE</b>	
<b>Objectifs</b>	Apprendre à structurer une démarche de recherche en M1. Interpréter et rédiger une bibliographie et des citations selon des standards universitaires. Retrouver et acquérir des sources bibliographiques à travers une recherche sur Internet ou dans le Système Universitaire de Documentation. Se servir des outils de bibliographie spécialisés en Sciences du langage, disponibles dans les circuits internationaux. Rédiger un état des lieux de la recherche récente dans son domaine en exploitant les sources bibliographiques à l'intérieur d'un T.E.R. Structurer l'écriture d'un T.E.R. en se servant des fonctionnalités avancées des logiciels d'écriture.	
<b>Public concerné</b>	M1 SDL, M2 FLEAL	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	Sera communiqué dans le 1 <sup>er</sup> envoi de cours	
<b>Bibliographie</b>	Sera communiquée dans le 1 <sup>er</sup> envoi de cours	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne via la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	-	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	

<b>U.E.4</b>	<b>ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ</b>	
<b>16D542</b>		
<b>Responsable(s)</b>  <b>Objectifs</b>  <b>Prérequis Conditions d'accès</b>  <b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>  <b>Bibliographie</b>  <b>Moyens d'enseignement</b>  <b>Devoirs</b>	Mary <b>BOULEY</b>  <b>Compétences langagières écrites et orales</b> : Langue de spécialité : être à même de rédiger des écrits en lien avec ces centres d'intérêt professionnels (idéalement, l'étudiant atteindra le niveau C1 du référentiel européen). Comprendre des conférences, participer à des débats, interagir en anglais en milieu de travail international. Elargir sa connaissance des systèmes éducatifs.  Niveau B2 ou C1 du référentiel européen (fourni dans le livret). Ce cours peut aussi intéresser des locuteurs anglophones. <b>Pour les étudiants se situant en dessous du niveau B1, des conseils de remise à niveau en autoformation sont donnés dans le fichier « outils ».</b>  Des exercices de plusieurs types vous seront proposés : Lecture d'écrits journalistiques ou sociologiques, activités de compréhension des écrits et de vocabulaire, courts films accessibles gratuitement sur le réseau Internet, enregistrements d'entretiens avec des locuteurs anglophones de diverses origines géographiques sur leurs souvenirs d'école et de lycée.  <b>Dictionnaire</b> gratuit en ligne : <a href="http://www.thefreedictionary.com">http://www.thefreedictionary.com</a> <b>Grammaire suggérée</b> : Le Robert & Nathan, <b>Grammaire de l'anglais</b> , 1996.  <b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés (fichiers sonores accessibles en ligne uniquement).  <b>En novembre</b> , une <b>présentation en anglais de votre parcours</b> et de vos conditions de travail. Calendrier des <b>travaux préparatifs à rendre</b> dans le cadre du dossier final.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b> Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</b> Dossier documentaire (5-7 pages) composé de documents en langue anglaise sur un sujet choisi par l'étudiant en relation avec le domaine d'étude. Le dossier sera accompagné d'une présentation synthétique et d'un commentaire (3-4 pages) également en anglais mettant en perspective le sujet choisi.	

<b>U.E.1</b>	<b>FLE ET GROUPES LINGUISTIQUES HOMOGÈNES</b>	
<b>16D550</b>		
<b>Responsable(s)</b> <b>Objectifs</b>  <b>Public concerné</b> <b>Prérequis</b>  <b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>    <b>Bibliographie</b>    <b>Moyens d'enseignement</b>    <b>Devoirs</b>	<b>Audrey FERNANDEZ</b>  Comprendre les enjeux et les spécificités de l'enseignement du FLE à des groupes linguistiques homogènes.  M2 FLEAL Connaissances du M1 FLEAL  Définitions et spécificités des groupes linguistiques plurilingues et des groupes linguistiques homogènes. Approches didactique et pédagogique. Typologie de quelques langues. Approche de la grammaire contrastive. Interférences linguistiques et culturelles.  La bibliographie vous sera communiquée à la rentrée.    <b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.  Devoirs facultatifs au cours de l'année.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>Contrôle terminal : une épreuve écrite de 2h</b>	<b>Contrôle terminal : une épreuve écrite de 2h</b>	

<b>U.E.2</b>	<b>DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'APPRENTISSAGE</b>	
<b>16D552</b>		
<b>Responsable(s)</b>	<b>Damien DEIAS</b>	
<b>Objectifs</b>	<p>Ce cours a une visée professionnalisante. Il vise à préparer votre insertion professionnelle après l'obtention de votre master. Il présentera donc assez largement les différentes possibilités professionnelles ouvertes dans l'enseignement du FLE et des langues étrangères. Cette cartographie des possibles, pas toujours évidente à constituer en début de carrière, devrait vous être très utile.</p> <p>Un cours à visée professionnelle ne saurait être seulement un catalogue des possibles ou bien encore une simple fascicule d'orientation. Il doit faire le lien entre ce qui a été acquis dans ce master et le futur terrain professionnel de l'étudiant. Le cœur de ce cours consistera donc à explorer les pratiques professionnelles d'enseignement et d'ingénierie de la formation dans ces différents terrains et différents champs du FLE.</p>	
<b>Public concerné</b>	M2 FLEAL	
<b>Prérequis</b>	Connaissances des méthodologies du FLE et de la conception d'un cours de langue.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	Présentation de la diversité du FLE Enseigner en Alliance française Enseigner en UPE2A Enseigner le FOS Enseigner le FLI Andragogie Enseignement à un jeune public Evaluation et démarche qualité	
<b>Bibliographie</b>	Beacco J.-C., La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues, Paris, Didier, 2010. Bertocchini P., Costanzo E., Manuel de formation pratique (FLE), Paris, Clé international, 2008. Besse H., Porquier R., Grammaires et didactique des langues, Paris, Hatier/Didier, 1991. Carras C. Tolas J., Kohler P., Szilagyi E., Le français sur Objectifs Spécifiques et la classe de langue, Paris, Clé international, 2007. Courau, S. (2017). Les outils d'excellence du formateur. Tome 2 : concevoir et animer des sessions de formation. ESF Editeur, Paris. Cuq J.-P., Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, Clé international, 2003. Challe O., Enseigner le français de spécialité, Economica, 2002. Cyr P., Les stratégies d'apprentissage, Paris, Clé international, 1998. Leclerc, P. et al. (2021). Introduction à l'acquisition des langues étrangères. De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve. Mangiante J-M., Parpette C., Le français sur Objectifs Spécifiques. De l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Paris, Hachette, 2004. 2017 Mangiante J-M, Parpette C., Le Français sur objectif universitaire, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2011. Marquillo Larruy M., L'interprétation de l'erreur, Paris, Clé international, 2003. Martinez, P. (2018), Un regard sur l'enseignement des langues. Des sciences du langage aux NBIC. Editions des archives contemporaines : Paris.	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	Activités d'autoformation dans chacun des envois.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
Dossier à rendre <b>au plus tard le 15 mai 2025.</b>	Dossier à rendre <b>au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	



<b>U.E.3</b>	<b>INGÉNIERIE DE LA FORMATION EN FLE ET FLOS</b>	
<b>16D553</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Agnès <b>LIVET</b>	
<b>Objectifs</b>	<p>Cet enseignement vise à présenter la méthodologie de la conception et de la mise en oeuvre d'un dispositif de formation en français langue étrangère ( au sens large du terme)</p> <p>Il s'agit d'une initiation à la réalisation de projets d'ingénierie de formation en respectant les quatre étapes fondamentales qui sont, l'analyse de la demande et des besoins du public, la conception avec le choix du "format" de la formation (présentiel, distanciel, hybride), son découpage sous forme de modules de formation, la définition des objectifs à atteindre, l'élaboration de contenus pédagogiques et les différentes modalités d'évaluation des acteurs de la formation.</p>	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<p>Méthodologie de l'ingénierie de formation du français à visée linguistique et/ou professionnelle</p> <p>Étapes de l'ingénierie de la formation</p> <p>Construction d'un dispositif de formation</p>	
<b>Bibliographie</b>	<p>ARDOUIN T. (2013). <i>Ingénierie de formation - 4e édition - Analyser, concevoir, réaliser, évaluer</i>, Dunod.</p> <p>BELLIER S. (2002). <i>Ingénierie en formation d'adultes</i>. Paris : Editions Liaisons.</p> <p>LE BOTERF, G. (1990). <i>L'ingénierie et l'évaluation de la formation</i>. Paris: Éditions d'Organisation.</p> <p>LE BOTERF, G. (1999). <i>L'ingénierie des compétences</i>. Paris: Editions d'Organisation.</p> <p>PARMENTIER Christophe (2008). <i>L'ingénierie de formation</i>, Paris, Eyrolles. Coll. "Outils et Méthodes".</p> <p>PORTINE, H. (2013). L'ingénierie linguistique - Des technologies au service d'une didactique intégrant la cognition ? <i>Recherches et Applications</i>, 54, 159-168.</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.</p>	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre à rendre au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2025.</b>	

U.E.1	<b>SOCIOLINGUISTIQUE ET PLURILINGUISME</b>	
16D571		
<b>Responsable</b>	Samir <b>BAJRIĆ</b>	
<b>Objectifs</b>	Cet enseignement se propose d'atteindre un double objectif : d'une part, s'intéresser au propre de l'homme dans un cadre bicéphale (phénoménologie du langage et sociolinguistique) et, d'autre part, étudier les rapports, de plus en plus complexes, que les sujets parlants entretiennent avec les langues du monde. Ainsi défini, le modèle interprétatif retenu pose l'existence de l'un (faculté langagière) et du multiple (diversités typologique et génétique des langues). Néanmoins, il faut savoir que le plurilinguisme ne saurait être réduit à un simple ensemble d'acquis, fussent-ils ou non partie intégrante de la fonction communicative de la langue. Il se profile également et de surcroît comme une disposition cognitive obligeant ainsi le linguiste (et le <i>locuteur naïf</i> ) à penser autrement le lien entre appartenance(s) linguistique(s) et vision(s) du monde. « Il y aurait dans le monde », écrivait le grand Wilhelm von Humboldt, « autant de langues que d'individus qui les parlent ». Cette complexité, tant définitoire que noologique, permet amplement de s'interroger sur l'une des plus grandes difficultés épistémologiques des sciences du langage : ce que <i>parler</i> (une langue / des langues) veut dire.	
<b>Prérequis</b>	Notions approfondies en linguistique théorique, en linguistique générale et linguistique comparée. Initiation à la néoténie linguistique.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Langage entre linguistique et philosophie (du langage)</li> <li>2) Langues et théories linguistiques</li> <li>3) L'imperfection linguistique : ce que parler veut dire</li> <li>4) De l'unilinguisme au plurilinguisme latent</li> <li>5) La théorie du <i>Sprachbehmen</i> (comportement linguistique)</li> <li>6) Les diversités typologique et génétique des langues</li> <li>7) Langues dans la vie de tous les jours</li> <li>8) Le <i>vouloir-dire</i> et le <i>silence</i> des langues</li> <li>9) Capacités de compréhension vs capacités d'expression</li> </ol>	
<b>Bibliographie</b>	<p>BAJRIĆ S. : « Quelle(s) langue(s) parlons-nous ? ; transfert de concepts et de terminologies », <i>Syntaxe et Sémantique</i>, Presses Universitaires de Caen, 2006, p. 107 – 123</p> <p>BAJRIĆ S. : <i>Linguistique, cognition et didactique : principes et exercices de linguistique-didactique</i>, Paris, PUPS, 2013, 2010 (2009)</p> <p>BAJRIĆ S., « Langue(s) dans la vie de tous les jours », dans Cahiers franco-russes de linguistique et de didactique, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV) et Université Pédagogique Municipale de Moscou, Albi, 2018, numéro 2, p. 195-211</p> <p>BENVENISTE E. : <i>Problèmes de linguistique générale, t. 1</i>, Paris, Gallimard, 1991 (1966)</p> <p>COÏANIZ A. : « Comportements langagiers et D.L.E. », dans Galisson R., <i>D'autres Voies pour la didactique des langues étrangères</i>, Paris, Hatier/Didier, 2001 (1982), p. 89-104</p> <p>DORTIER J.-F. : <i>L'Homme, cet étrange animal...</i>, Aux origines du langage, de la culture et de la pensée, Auxerre, Éditions Sciences Humaines, 2004</p> <p>HAGEGE C. : <i>L'Homme de paroles</i>, Paris, Fayard, 1985</p> <p>WEINRICH H. : « Les Langues, les différences », dans <i>Le Français dans le monde</i>, octobre 1989, n° 228, p. 49-56</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Devoirs</b>	Deux devoirs (voir ultérieurement)	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 3 h</b>	<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 3 h</b>	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

<b>U.E.2</b>	<b>RÉFÉRENTIELS ET ÉVALUATION</b>	
<b>16D575</b>		
<p><b>Responsable(s)</b></p> <p><b>Objectifs</b></p> <p><b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b></p> <p><b>Bibliographie indicative</b></p> <p><b>Moyens d'enseignement</b></p>	<p>Isabelle <b>MONIN</b></p> <p>Cet enseignement vise à présenter les différents outils d'enseignement et d'évaluation en Français langue étrangère en tant que champ englobant plusieurs autres sous-catégories. Son objectif est de permettre aux étudiants de connaître, distinguer et maîtriser les différentes formes d'évaluation en FLE à partir de cas pratiques.</p> <p>Les différentes formes d'évaluation en FLE. Les distinctions entre les différentes certifications. Les différents types de référentiels.</p> <p>ALLAL, L. (2000). Acquisition et évaluation des compétence en situation scolaire. In Dolz, J. et Ollagnier, E. (dir.) L'énigme de la compétence en éducation, Bruxelles : De Boeck, Coll. Raisons Éducatives, pp. 77-95.</p> <p>BERCHOUD M., RISPAIL M. (dirs.) 2011. <i>Evaluations et certifications : actes des 47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup> Rencontres, Les Cahiers de l'ASDIFLE n° 23.</i></p> <p>GOULLIER F. (2005). <i>Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue : Cadre européen commun et Portfolios.</i> Didier. Paris.</p> <p>REY, O. (2012). Le défi de l'évaluation des compétences. <i>Dossier de veille de l'IFÉ</i>, 2012, 76</p> <p>ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010. Dictionnaire pratique du CECR. Editions Ophrys.</p> <p>TAGLIANTE C. (2005). <i>L'évaluation et le Cadre européen commun.</i> CLE international. Paris.</p>	<p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.</p>
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal):</b> dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.	<b>CT (contrôle terminal):</b> dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.	

<b>U.E.3</b>	<b>ANALYSE ET CONCEPTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE</b>	
<b>16D578</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Isabelle <b>MONIN</b>	
<b>Objectifs</b>	Il s'agit de proposer une méthodologie de conception de matériel didactique pour l'enseignement-apprentissage du français langue étrangère en partant de l'affirmation d'E. Benveniste selon laquelle langue et culture seraient « les deux facettes d'une même médaille ». L'objectif est de se représenter cette dualité langue-culture définitoire de tout système linguistique à partir d'exemples concrets et voir son impact sur la conception de dispositifs pédagogiques de formation en français langue étrangère.	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	Didactique du FLE : didactique d'une langue-culture Retour sur les méthodologies du FLE Comparaison des manuels de FLE en France et à l'étranger Composante culturelle dans l'élaboration de formations en FLE	
<b>Bibliographie</b>	Beacco J.-C., 2001. <i>Les Dimensions culturelles des enseignements de langue</i> , Paris, Hachette. Cuq J.-P., Grica I., 2005. <i>Cours de didactique du français langue étrangère et seconde</i> . PUG. De Salins G.-D., 1996. <i>Grammaire pour l'enseignement-apprentissage du FLE</i> . Paris. Didier/Hatier. Defays, J., Deltour, S. 2003. <i>Le français langue étrangère et seconde: Enseignement et apprentissage</i> . Wavre, Belgique: Mardaga. Galisson R., 1991. <i>De la langue à la culture par les mots</i> , Paris, CLÉ International.	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.</b>	<b>CT (contrôle terminal) : dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.</b>	

<b>U.E.1</b>	<b>LINGUISTIQUE CONTRASTIVE</b>	
<b>16D588</b>		
<b>Responsable(s)</b>	Serge <b>TCHOUGOUNNIKOV</b>	
<b>Objectifs</b>	<p>Faire apparaître les opérations mentales qui sous-tendent l'activité de langage et la façon dont elles se réalisent dans diverses langues indo-européennes. Acquérir et maîtriser les procédés de base de l'analyse contrastive en linguistique.</p> <p>Réfléchir au fonctionnement de la grammaire des langues naturelles dans une perspective comparée.</p> <p>Comprendre les enjeux de la description grammaticale ainsi que les implications philosophiques de cette opération.</p> <p>Proposer un ensemble d'aperçus permettant de délimiter un domaine de recherche qui concerne, au-delà de la linguistique, l'analyse littéraire et stylistique, la philosophie du langage, la traduction, la didactique des langues.</p>	
<b>Points principaux du programme (présentation et plan)</b>	<p>Catégorisation des langues et procédés grammaticaux</p> <p>Les types de flexion dans la perspective contrastive</p> <p>Structures analytiques et synthétiques</p> <p>Ordre des mots</p> <p>Cas et mode</p>	
<b>Bibliographie</b>	<p>CELLE, Agnès, <i>Temps et modalité. L'anglais, le français et l'allemand en contraste</i>, Peter Lang, Bern, 2006.</p> <p>GUILLEMIN-FLESCHNER, Jacqueline, <i>Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Problèmes de traduction</i>, Ophrys, 1981.</p> <p>HOARAU, Lucie, <i>Linguistique contrastive et traduction</i>, Ophrys, 1997.</p> <p>MAILLARD, Michel &amp; DABENE, Louise, <i>Vers une métalangue sans frontières ?</i>, Presses universitaires de Grenoble, 1997.</p> <p>MILLER, Philippe &amp; ZRIBI-HERTZ, Anne, <i>Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais</i>, Presses universitaires de Vincennes, 2003.</p> <p>TURNER, Nigel, <i>Etude contrastive de l'infinitif en français et en anglais</i>, Ophrys, 2000.</p>	
<b>Moyens d'enseignement</b>	<p><b>Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad</b> et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.</p>	
<b>Contrôle des connaissances</b>		
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	<b>2<sup>ème</sup> session</b>	
<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* 2 h</b>	<b>CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* 2 h</b>	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	